

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Paris, jeudi 24 novembre 2022

JEANTET POURSUIT SA DYNAMIQUE DE CROISSANCE



Paris, jeudi 24 novembre 2022, Jeantet recrute une équipe reconnue dans les activités de la transition énergétique et du développement durable et renforce ses départements en droit public, financement bancaire et M&A avec le recrutement de trois nouveaux associés et leurs équipes : Hélène Gelas, Alexae Fournier-de Faÿ et Philippe Raybaud.

Ces recrutements témoignent de la dynamique en constante progression du cabinet, et s'inscrivent dans la stratégie de croissance de Jeantet, de sa volonté d'élargir son offre pour répondre à la demande croissante de ses clients. Aujourd'hui le cabinet compte 31 associés.

Cette nouvelle équipe pluridisciplinaire vient plus particulièrement compléter les offres énergies décarbonées, transition énergétique, développement durable et immobilier. L'objectif pour le cabinet est de proposer une solution complète et innovante en renforçant une approche globale, pour répondre à l'ensemble des problématiques de ses clients tout au long de leur « révolution verte ».

Pour **Karl Hepp de Sevelinges**, co-managing partner – *« Cette nouvelle équipe s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de croissance « durable » qui donne la priorité aux expertises de premier plan. Qu'elle soit externe ou organique, cette croissance a pour objectif de renforcer nos compétences au service de nos clients. Aujourd'hui, ces recrutements attestent de notre force d'attractivité pour des acteurs clés sur des marchés porteurs ».*

Hélène Gelas, Alexae Fournier-de Faÿ et Philippe Raybaud complètent « *Nous sommes heureux de rejoindre un cabinet de renom comme Jeantet, qui permettra d'offrir à nos clients un service de qualité, la réactivité qu'ils attendent et l'excellence technique de leur approche transversale des dossiers complexes.* »

Avocate au barreau de Paris, **Hélène Gelas**, a une expérience reconnue en matière de droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, droit public des affaires et droit de l'énergie. Elle conseille ses clients, des grands groupes cotés, fonds d'investissement aux PME, français et internationaux, aussi bien en conseil qu'en contentieux devant les juridictions administratives. Elle intervient dans toutes les phases d'un projet, depuis la maîtrise foncière, le dépôt et l'obtention des autorisations, la construction jusqu'au démantèlement des installations que ce soit pour de grands projets d'aménagement immobilier (où elle combine ses spécialités notamment en matière d'urbanisme, urbanisme commercial, domanialité publique et environnement) ou encore pour des projets d'énergies renouvelables et énergétiques (éolien onshore et offshore, photovoltaïque, hydraulique, biomasse, méthanisation, biogaz, hydrogène ou stockage) où elle accompagne ses clients dans l'ensemble des problématiques de permitting (stratégies de développement de projets complexes, mise en œuvre de construction sous recours...), raccordement ou encore de contrats d'achat de l'électricité.

Elle participe également activement auprès des filières aux discussions avec les différents services ministériels pour faire avancer les réflexions, notamment celles sur les évolutions réglementaires en droit de l'énergie, en participant à de nombreux groupes de travail.

Titulaire d'un doctorat de droit public ainsi que d'un DEA Droit International Public de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (2004), Hélène Gelas était précédemment associée depuis 2016 au sein du cabinet LPA-CGR avocats. Elle intervient régulièrement lors de colloques et formations.

Avocate au barreau de Paris, **Alexae Fournier-de Faÿ** intervient en financement structuré : financement de projets, financement immobilier, financement d'acquisitions et financements syndiqués, tant du côté prêteur que du côté emprunteur. Elle conseille principalement une clientèle de développeurs, d'investisseurs, de foncières, d'établissements de crédit et de fonds français et étrangers pour la structuration et négociation de leurs transactions. Elle intervient régulièrement sur des opérations transfrontalières.

Elle dispose d'une expérience particulièrement reconnue en financement vert qui s'étend à tous types d'actifs et d'opérations, notamment le financement de projets de transitions énergétiques et écologiques ou construction/rénovation immobilière.

Diplômée de Sciences Po (master Droit Economique) et titulaire d'un Master II Recherche Droit Privé Général de l'université Paris II, elle a exercé pendant plus de 7 ans chez Shearman & Sterling LLP (Paris et Londres) avant de rejoindre le cabinet LPA-CGR avocats en 2014, où elle était associée depuis 2017.

Avocat au barreau de Paris, **Philippe Raybaud**, est spécialisé dans les opérations de fusion-acquisition, de partenariat et d'investissement. Son expertise sectorielle est particulièrement reconnue dans les activités de la transition énergétique et du développement durable, dans lesquelles il intervient régulièrement depuis une vingtaine d'années.

Il accompagne des entreprises et fonds d'investissement français ou internationaux dans leurs opérations de cession, d'acquisition, de réorganisation, de joint-venture et d'investissement. Ses principaux secteurs d'intervention sont ceux de l'énergie et des infrastructures, des technologies innovantes, des technologies de l'information et de l'immobilier.

Il est titulaire d'un LL.M. de Chinese and Comparative Law de la City University de Hong Kong et d'un Magistère – DJCE – DESS de Droit des Affaires, Fiscalité et Comptabilité de l'Université d'Aix-Marseille III. Philippe Raybaud a exercé plusieurs années dans des cabinets internationaux, avant de devenir associé du cabinet LPA-CGR durant 15 ans. Il est membre de l'International Bar Association (IBA) et officer du Power Law Committee de l'IBA.

A PROPOS DE JEANTET

Jeantet est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires français indépendants, délivrant des services personnalisés et à forte valeur ajoutée, avec un attachement à l'éthique et aux valeurs humaines.

Conscients des évolutions économiques, technologiques, sectorielles et juridiques qui s'imposent à nos clients, nos avocats ont la capacité d'anticiper, de s'impliquer et d'imaginer des solutions fiables, pratiques et adaptées à leurs enjeux.

Ancré dans son marché grâce à de solides fondations, Jeantet associe une expertise juridique d'excellence, en conseil et en contentieux, à une culture entrepreneuriale, au service du succès des projets de ses clients.

Jeantet à Paris c'est 150 avocats dont 31 associés.

www.jeantet.fr  Jeantet - avocats

CONTACTS PRESSE

JEANTET

Charlotte VERILHAC
Communications manager
Tel. +33 (0)1 45 05 80 05
cverilhac@jeantet.fr

VAE SOLIS

jeantet@vae-solis.com